

Annonce du fonctionnement de l'atelier de salpêtre de Dax (Landes) par le représentant Roger-Ducos, en annexe de la séance du 2 thermidor an II (20 juillet 1794)

Roger Ducos, Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Roger Ducos, Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Annonce du fonctionnement de l'atelier de salpêtre de Dax (Landes) par le représentant Roger-Ducos, en annexe de la séance du 2 thermidor an II (20 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 372;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24071_t1_0372_0000_8

Fichier pdf généré le 21/07/2021

« Citoyens représentants,

La terreur a frappé nos ennemis. Namur n'était pas investi en totalité; et notre canon avait à peine tonné sur la ville, que la garnison, profitant de la dernière nuit, a évacué la ville et la citadelle. Il n'y est resté que deux cents hommes et un capitaine qui a remis la place. On y a trouvé quarante pièces de canon de différents calibres avec beaucoup de munitions de guerre.

« Voilà encore une belle journée pour la république ! S. et F. »

JOURDAN.

P.S. L'adjudant général Devaux est chargé de vous remettre les clefs de la ville et du château ».

[Les repr. près les A. du Rhin et de la Moselle, au C. de S.P. Landau, 29 mess. II].

« Citoyens collègues,

L'ennemi est toujours en pleine fuite, il vient d'évacuer Kaiserslautern et sa grosse artillerie est déjà à Mesenheim. Ainsi il nous abandonne les riches moissons du Palatinat, qui vont nourrir l'armée du Rhin.

« Il est bien vrai que jamais les Prussiens n'ont éprouvé dans le combat une perte d'hommes semblable à celle qu'ils ont essuyée dans les journées des 24, 25, 26 et 27 du courant; on en peut juger par la prise de leurs canons qu'ils n'abandonnent jamais qu'à la dernière extrémité. On leur a tué au moins quatre mille hommes. Les républicains les poursuivent, et notre infanterie se signale toujours par un courage et une énergie que nos ennemis admirent eux-mêmes; car les Prussiens viennent de convenir pour la première fois qu'ils ont été battus. (On applaudit).

« Ainsi depuis Venweil, en avant de Kaiserslautern, jusqu'à Altrip, et même auprès de Frankendal, sur les bords du Rhin, nous talonnons l'ennemi. S. et F. ».

GOUJON et HENTZ » (1).

La salle retentit d'applaudissemens réitérés et de cris de vive la République !

La Convention décrète l'impression et l'insertion au bulletin du rapport, ainsi que de la lettre du général Jourdan, et l'adjudant-général Devaux est admis aux honneurs de la séance (2).

La séance est levée à 4 heures et demie (3).

[En vertu de la loi du 3 brumaire an IV. Signé, HENRY-LARIVIERE, BAILLY, DELECLOY, VILLERS, LAURENCEOT, DELAUNAY (d'Angers) (4)].

(1) Mon., XXI, 266.

(2) P.V., XLII, 78. B^m, 2 therm.; M.U., XLII, 44, 56; J. Fr., n^{os} 664, 665; Débats, n^o 668; F.S.P., n^o 381; J. Perlet, n^o 666; Mess. Soir, n^{os} 700, 701; Ann. R.F., n^o 231; C. Eg., n^{os} 701, 702; J. Paris, n^{os} 567, 568; J. Univ., n^o 1701; C. Univ., n^o 932; J. Mont., n^o 85; Audit. nat., n^o 665; Rép., n^o 213; Ann. patr., n^o DLXVI; J. Lois, n^o 660; J. S. Culottes, n^o 521. Un certain nombre de gazettes semblent avoir amalgamé les n^{os} 55 et 57, donnant l'impression que le 2^e rapport a précédé le premier.

(3) P.V., XLII, 79.

(4) Il s'agit d'une rédaction postérieure du Procès-Verbal. Le 3 brumaire an IV : « La Convention nationale

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

58

Roger-Ducos informe la Convention de l'activité avec laquelle se fabrique le salpêtre. L'atelier de la commune de Dax (1) en a donné déjà 625 livres pesant par décade, et dans quelque temps il en fournira, au lieu de 625 livres, 10 à 11 quintaux. Cette commune a de plus envoyé à Paris et à Bordeaux 3600 livres de cette matière précieuse. Ducos termine en annonçant que cet atelier est dirigé par les deux élèves qui sont venus à Paris (2) en exécution de l'arrêté du comité de salut public, pour s'y instruire sur les moyens de fabriquer le (sic) foudre.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

59

[La V^{re} Serpette à la Conv. : s.l.n.d.] (4)

« Représentants du Peuple,

C'est une cultivatrice persécutée par les serpents de l'envie, c'est une patriote calomniée; c'est la mère de 10 enfans qui a droit à la protection publique, qui réclame contre l'oppression et l'erreur dont elle est victime.

La V^e Serpette demeure dans une ferme nommée Quiri le Vert située en la commune de La Neuville, et presque tenant au village, district de Montdidier : Cette ferme est située sur le bord d'une profonde prairie arrosée par la rivière d'Avre. Cette rivière ne peut être passée à gay. Le marché le plus près est à Montdidier, et est éloigné de trois lieues. On ne peut y aller qu'en traversant la commune de Pierre-pont éloignée d'une lieue de La Neuville, et en passant sur un pont sur lequel on monte exactement la garde

Le terrain de la ferme de Quiry le Vert est aride et de mauvaise qualité; mais Serpette, cultivateur actif et intelligent, est parvenu à le fertiliser par le moyen des prairies artificielles, des troupeaux et des engrais. La ferme produisoit 600 l. il y a 25 ans et

décrète : Art. I : Les procès-verbaux arriérés seront rédigés par les rédacteurs des deux Conseils législatifs, sur les notes et pièces qui leur seront remises, tant par les anciens secrétaires de la Convention nationale que par les commissaires de son comité des décrets.

Art. II : Ces procès-verbaux, ainsi que toutes les lois, rapports et autres objets dont l'impression a été ordonnée, seront adressés, francs de port, à chacun des membres de la Convention nationale rentrés dans leur domicile. »

Voir P.V., LXXII, 403-404.

(1) Landes.

(2) Lamourère et Lassaraldie (B^m, 6 therm.).

(3) J. Fr., n^o 664; Ann. R.F., n^o 232; M.U., XLII, 119; J. Sablier, n^o 1449.

(4) D^{III} 287, Somme, doss. 7 (La Neuville-Sire-Bernard), n^o 2.